



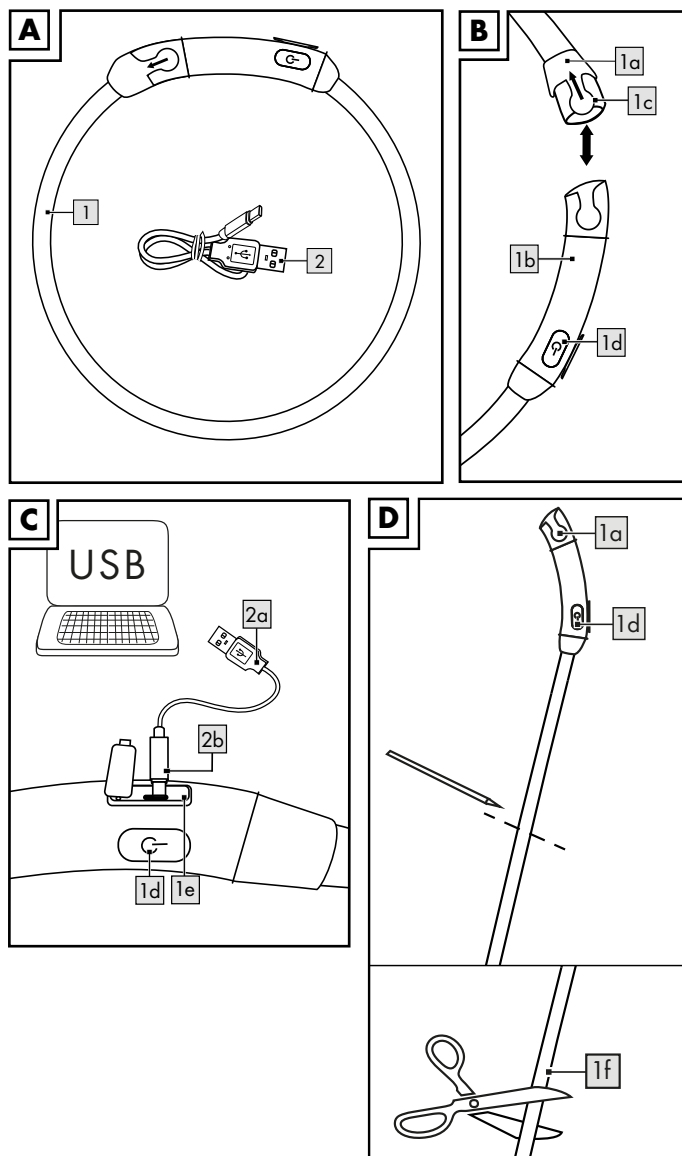
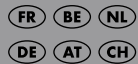
COLLIER À LED POUR CHIEN

FR BE NL BE
COLLIER À LED POUR CHIEN **LED-HONDENHALSBAND**
 Bedieningshandleiding

DE AT CH
LED-HUNDELEUCHT-BAND
 Bedienungsanleitung



IAN 426620_2301



Félicitations ! Vous venez d'acquérir un article de grande qualité. Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec l'article.

Pour cela, veuillez lire attentivement la notice d'utilisation suivante.

Utilisez l'article uniquement comme indiqué et pour les domaines d'utilisation mentionnés. Conservez bien cette notice d'utilisation. Si vous cédez l'article à un tiers, veuillez à lui remettre l'ensemble de la documentation.

Contenu de la livraison (fig. A)

- 1 collier lumineux pour chien (1)
- 1 câble de chargement USB (2)
- 1 notice d'utilisation

Données techniques

Longueur : env. 20 - 65 cm
 Diamètre : env. 0,8 cm
 3 modes d'éclairage : clignotement rapide, clignotement lent, éclairage permanent
 Durée de la batterie en cas de clignotement rapide : 3 h
 Durée de la batterie en cas de clignotement lent : 3,5 h
 Durée de la batterie en cas d'éclairage permanent : 2 h
 Catégorie de protection : IP44 (protégé contre les éclaboussures)

Type de batterie : 3,7V 70 mAh, 1015
 --- Symbole de tension continue

Date de fabrication (Mois / Année) : 07/2023

Delta-Sport Handelskontor GmbH déclare par la présente que cet article répond aux exigences essentielles et aux autres dispositions en vigueur suivantes :

2014/30/UE - Directive européenne CEM 2011/65/UE - Directive RoHS

Utilisation conforme

L'article est uniquement destiné à un usage domestique et n'est pas prévu pour une utilisation commerciale. L'article peut être utilisé comme complément au collier du chien.

La lumière LED est utilisée pour une meilleure visibilité du chien. Cet article est protégé contre les éclaboussures. Il ne convient pas au bain du chien. Cet article ne doit pas être plongée dans l'eau.

⚠️ Consignes de sécurité

Important : veuillez lire attentivement cette notice d'utilisation et la conserver impérativement !

- Cet article n'est pas un jouet !
- Avant chaque utilisation, vérifier l'absence de dommages ou d'usures sur l'article.
- Cet article ne doit être utilisé que s'il est en parfait état !
- Ne fixer aucun objet à l'article !
- Cet article doit uniquement être utilisé comme complément au collier du chien. Ne pas fixer de laisse à l'article.
- La source lumineuse de ce luminaire n'est pas remplaçable ; une fois que la durée de vie de la source lumineuse touche à sa fin, tout le luminaire doit être remplacé.

⚠️ Danger de mort !

- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance avec le matériel d'emballage : il existe un risque d'étouffement.

⚠️ Consignes pour les batteries intégrées

- Ne jamais charger la batterie immédiatement après l'utilisation. Laisser toujours la batterie refroidir d'abord (min. 5 à 10 minutes).
- Pour charger la batterie, utiliser exclusivement le câble de chargement USB fourni.
- Comme la batterie chauffe pendant le chargement, il est nécessaire de veiller à une ventilation suffisante. Ne jamais recouvrir l'article !
- Si de la solution électrolytique s'écoule de la batterie et de l'article, éviter le contact avec les yeux, les muqueuses et la peau. Rincer immédiatement et abondamment les zones touchées à l'eau claire et consulter un médecin. La solution électrolytique peut provoquer des irritations.

- Débrancher l'article du câble de chargement lorsque celui-ci est totalement chargé.
- L'article ne doit être chargé que dans un espace intérieur fermé et sec. Ne jamais charger ni ranger l'article à proximité de fortes sources de chaleur ou de feux ouverts : ceci pourrait causer une explosion de la batterie.
- Si la batterie brûle pendant le chargement, ne pas l'éteindre avec de l'eau mais avec du sable sec par exemple.
- Pendant le chargement, ne pas laisser l'article sans surveillance et faire attention à une éventuelle surchauffe.
- Charger la batterie uniquement à une température ambiante de 5 à 35° C.
- Les contacts de chargement sur l'appareil ne doivent pas être raccordés par des objets métalliques.
- Si l'article est exposé à un puissant choc, le ranger pendant les 30 minutes suivantes dans un endroit sûr (p. ex. dans une boîte en métal).
- Ne jamais essayer de manipuler, modifier ou réparer une batterie ou l'article.
- Lorsque la batterie atteint la fin de sa durée de vie, elle doit être retirée de l'article qui doit être mis au rebut avec la batterie. Ne pas essayer de remplacer la batterie.
- La batterie retirée uniquement pour être éliminée ne doit pas être réutilisée ni démontée.

Ouvrir et fermer l'anneau lumineux (fig. B)

- Ouvrez la fermeture de l'anneau lumineux en séparant les deux extrémités de la fermeture.
- Branchez les deux parties de la fermeture (1a), (1b) l'une dans l'autre pour fermer l'anneau lumineux.

Raccourcir l'anneau lumineux (fig. D)

- Si nécessaire, la longueur de l'anneau lumineux peut être raccourcie.
- Ouvrez la fermeture de l'anneau lumineux (1a) et allumez la bande LED (1b) afin que la lumière LED soit visible.
 - Mesurez le tour de cou de votre chien. Ajoutez 1 cm et marquez le point à couper sur l'extérieur du tube.
 - Éteignez la bande à LED et coupez l'excès de longueur avec des ciseaux.
 - Retirez la fermeture de la partie séparée (1f) du tube et fixez la fermeture (1a) sur la partie raccourcie du tube.

Allumer et éteindre la lumière

Il existe trois modes d'éclairage au choix. Pour cela, appuyer sur le bouton Allumer / Éteindre (1d) :

- appui : la lumière clignote rapidement.
- appui : la lumière clignote lentement.
- appui : la lumière s'éclaire en permanence.

Appuyer 4 fois pour éteindre la lumière.

Stockage, nettoyage

Lorsque vous n'utilisez pas l'article, rangez-le toujours dans un endroit sec et propre à une température ambiante. Essayez uniquement avec un chiffon de nettoyage à sec. IMPORTANT ! Ne jamais laver avec des produits de nettoyage agressifs. Si votre animal tombe malade, l'article doit être désinfecté par la suite.

Mise en service

Chargement de la batterie (fig. C)

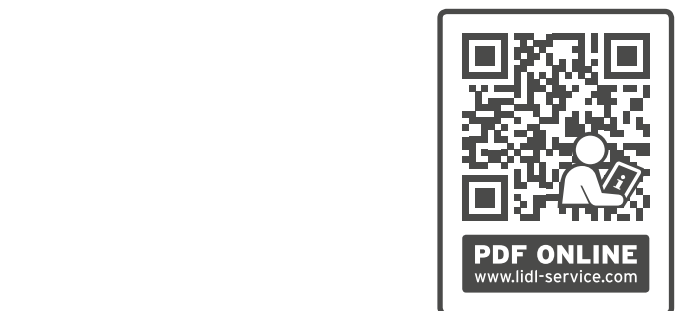
- Relier la fiche USB (2b) du câble USB à la prise de la batterie (1e) de l'anneau lumineux.

FR/BE

FR/BE

FR/BE

FR/BE



Vous pouvez consulter un vétérinaire de votre choix et lui demander des produits d'hygiène et désinfectants adaptés.

Mise au rebut

Le symbole ci-contre indique que ce produit est soumis à la directive 2012/19/UE. Cette directive stipule qu'à la fin de sa durée d'utilisation, vous ne devez pas jeter ce produit avec les déchets ménagers normaux, mais le déposer dans des centres de collecte spécialement aménagés, des centres de recyclage ou des entreprises de traitement des déchets. Protégez l'environnement et procédez à une élimination dans le respect des normes en vigueur.

Les piles/batteries ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles peuvent contenir des métaux lourds toxiques et sont soumises à un traitement spécial des déchets. Les symboles chimiques des métaux lourds sont les suivants : Cd = cadmium, Hg = mercure, Pb = plomb. Alors, retournez les piles/batteries usagées à un point de collecte municipal.

Ce produit est recyclable. Il est soumis à la responsabilité élargie du fabricant et est collecté séparément.

Vous obtiendrez plus d'informations relatives à l'élimination du produit usagé auprès de votre commune ou de votre municipalité. Éliminez le produit et l'emballage dans le respect de l'environnement. Conservez les matériaux d'emballage (comme les sachets en plastique) hors de portée des enfants.

Notez le marquage des matériaux d'emballage lors du tri des déchets. Ceux-ci sont marqués par les abréviations (a) et les chiffres

(b) avec la signification suivante : 1 - 7 : plastique / 20 - 22 : papier et carton / 80 - 98 : matériaux composites. Le produit et les matériaux d'emballage sont recyclables. Éliminez-les séparément pour une meilleure gestion des déchets. Le logo Triman n'est valable que pour la France.

Indications concernant la garantie et le service après-vente

L'article a été produit avec grand soin et sous un contrôle constant. DELTA-SPORT HANDELSKONTOR GmbH accorde au client final privé une garantie de trois ans sur cet article à compter de la date d'achat (période de garantie) conformément aux dispositions suivantes. La garantie ne vaut que pour les défauts de matériaux et de fabrication. La garantie ne couvre pas les pièces soumises à une usure normale, lesquelles doivent donc être considérées comme des pièces d'usure (comme par ex. les piles), de même qu'elle ne couvre pas les pièces fragiles, telles que les interrupteurs, les batteries ou les pièces fabriquées en verre.

Les réclamations au titre de cette garantie sont exclues si l'article a été utilisé de manière abusive ou inappropriée, hors du cadre de son usage ou du champ d'application prévu ou si les instructions de la notice d'utilisation n'ont pas été respectées, à moins que le client final ne prouve que l'article présentait un défaut de matériau ou de fabrication n'étant pas dû à l'une des conditions mentionnées ci-dessus. Les réclamations au titre de la garantie ne peuvent être adressées pendant la période de garantie qu'en présentant le ticket de caisse original. Veuillez pour cela conserver le ticket de caisse original. Ceci s'applique également aux pièces remplacées et réparées.

Si vous avez des plaintes à formuler, veuillez d'abord contacter le service d'assistance téléphonique ci-dessous ou nous contacter par courrier électronique. Si le cas est couvert par la garantie, nous nous engageons - à notre appréciation - à réparer ou à remplacer l'article gratuitement pour vous ou à vous rembourser le prix d'achat. Aucun autre droit ne découle de la garantie. Vos droits légaux, en particulier les droits de garantie contre le vendeur concerné, ne sont pas limités par cette garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat : 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 1er alinéa du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit sont disponibles pendant la durée de la garantie du produit.

IAN : 426620_2301

FR Service France
 Tel. : 0800 919 270
 E-Mail : deltasport@lidl.fr

BE Service Belgique
 Tel. : 0800 12089
 E-Mail : deltasport@lidl.be

FR/BE

FR/BE

FR/BE

FR/BE

IAN 426620_2301



